

CONSEIL ACADEMIQUE D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

AVIS n° 2020/12/09-02-CAC

Le **Conseil académique**, en sa séance du 9 décembre 2020, sous la présidence d'Eric BERTON, Président,

Vu le Code de l'Éducation,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

DÉCIDE :

OBJET : Approbation des règlements intérieurs des instituts ISPAM et AMUTECH

Le Conseil académique approuve les modifications apportées aux Règlements Intérieurs des instituts d'établissement ISSPAM et AMUTECH tels qu'annexés au présent avis.

Cet avis est adopté à l'unanimité.

Membres en exercice : 76

Quorum : 38

Présents et représentés : 53

Fait à Marseille, le 9 décembre 2020



Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université